

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er septembre 2009.

Section du dépôt légal

DIVERSITÉ culturelle

MONDIALISATION

- ⊗ La diversité en question
- ⊗ **Bulletin de nouvelles**
- ⊗ Abonnement
- ⊗ **Archives**
- ⊗ À l'agenda
- ⊗ Communiqués / Discours / Déclarations
- ⊗ Publications / Études
- ⊗ Politiques et mesures Bonnes pratiques
- ⊗ Sites d'intérêt

• **Bulletin de nouvelles** **sur la diversité des expressions culturelles**

Vol. 8, no 17, mardi 20 mai 2008

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

DANS CE NUMÉRO :

Suivi de la Convention

- Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

Communiqués, discours, déclarations

- Documents de travail et d'information en vue de la Première session extraordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
- Réunions de consultation pour la mise en œuvre des grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information
- Message de l'UNESCO à l'occasion de la Journée internationale des musées

Publications récentes

- The place of third country film and audiovisual works in European markets, par Martin Kanzler et André Lange, Observatoire européen de l'audiovisuel
- Dossier : De la diversité culturelle au dialogue interculturel - Revue Culture et recherche
- "Legal and Policy Framework for Promoting Equitable Access to Documentary Heritage", Rapport soumis à l'UNESCO par la National Mission for Manuscripts, Inde

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

- CultureWatchEurope approuvé

Autres actualités d'intérêt


- Biennale des Jeunes Artistes de l'Europe et de la Méditerranée – Région Puglia (Italie)

Suivi de la Convention

Les travaux de mise en œuvre de la Convention sur la diversité des expressions culturelles sont en cours !

À l'occasion de la première Conférence des Parties à la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le Comité intergouvernemental a reçu le mandat d'élaborer les directives opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Le Comité intergouvernemental a tenu une première réunion, à Ottawa, Canada, du 10 au 13 décembre 2007. D'autres rencontres du Comité auront lieu d'ici la prochaine Conférence des Parties, prévue aux environs du mois de juin 2009, à Paris, France.

Au moment d'écrire ces lignes, 80 États ont ratifié ce traité. Bien que les travaux de mise en œuvre de la Convention poursuivent leur cours normal, la campagne de mobilisation en vue de la [ratification de la Convention](#) par les États membres qui ne l'ont pas encore fait doit plus que jamais se poursuivre, avec ferveur et persuasion ! Car la légitimité de la Convention sera proportionnelle au nombre d'États appartenant à toutes les régions du monde qui la ratifient, l'acceptent, l'approuvent ou y adhèrent.

- ["Pourquoi les États doivent-ils ratifier cette Convention ?"](#) Pour le savoir, consulter notre Bulletin du 16 janvier 2006
- [Quelle est la procédure à suivre pour ratifier la Convention ?](#) Prendre connaissance des indications fournies par l'UNESCO à cet égard
- [Texte officiel de la Convention](#) 
- [États parties à la Convention](#)

Haut de la page 

Communiqués, discours, déclarations

Documents de travail et d'information en vue de la Première session extraordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

La première session extraordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles aura lieu du 24 au 27 juin 2008 à Paris, au Siège de l'UNESCO, en Salle II.

Vous pouvez maintenant consulter sur le [site Internet de l'UNESCO](#) les documents de travail suivants relativement à la rencontre :

- Ordre du jour provisoire
- Projet de compte rendu analytique de la première session ordinaire
- Directives opérationnelles sur le rôle et participation de la société civile (article 11 et autres articles y afférents)

L'UNESCO met également à votre disposition les documents d'information qui suivent en prévision de la réunion :

- Article 7 : Mesures destinées à promouvoir les expressions culturelles : approches européennes
- Vulnérabilité et menace : Réflexions en vue de la mise en œuvre de l'article 8
- Le processus de partenariat
- Contributions des Parties sur l'utilisation des ressources du FIDC
- Tableau comparatif des contributions des Parties sur l'utilisation des ressources du FIDC

Nous vous invitons à vous rendre régulièrement sur le [site Internet de l'UNESCO](#), car d'autres documents de travail et d'information y seront déposés avant la Première session extraordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Haut de la page 

Réunions de consultation pour la mise en œuvre des grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information

Le Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO annonce la tenue des réunions de consultation pour la mise en œuvre des grandes orientations du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Ces réunions se déroulent du 19 au 23 mai 2008, à Genève (Suisse). L'UNESCO précise que ces réunions « (...) sont un rendez-vous important pour renforcer la participation de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre des grandes orientations, comme le recommande l'Agenda de Tunis pour la société de l'information ».

L'UNESCO ajoute que ces rencontres ont pour principal objectif de présenter des initiatives et projets concrets pour la mise en œuvre des grandes orientations, d'établir des partenariats entre les différentes parties prenantes et de promouvoir la poursuite des buts du SMSI.

Les réunions de coordination porteront sur les grandes orientations suivantes : C3 Accès à l'information et au savoir ; C8 Diversité culturelle ; C9 Médias ; C7 Cyberscience ; C10 Dimensions éthiques de la société de l'information ; C7 Télé-enseignement.

L'ordre du jour détaillé et les coordonnées (heure et lieu) des rencontres figurent sur le site Internet du [Secteur de la communication et de l'information](#) de l'UNESCO.

Haut de la page 

Message de l'UNESCO à l'occasion de la Journée internationale des musées

Le 18 mai, avait lieu l'édition 2008 de la Journée internationale des musées. Quelques jours avant la tenue de l'événement, l'UNESCO a tenu à lancer ce message : « Défenseur des musées et protecteur des œuvres et objets d'art depuis sa création en 1945, l'UNESCO se joint à son partenaire de longue date, le Conseil international des musées (ICOM) pour promouvoir la célébration de "la Journée internationale des musées" le 18 mai. »

L'UNESCO rappelle que la célébration de cette année avait pour thème "Les musées comme agents du changement social et du développement". « Le thème de cette année met en valeur la conviction de l'UNESCO selon laquelle les objets culturels mobiliers et les musées que l'Organisation préserve sont d'exceptionnels conservatoires de la diversité culturelle et permettent une approche et une compréhension intégrées du patrimoine culturel. »

La Journée internationale des musées est célébrée depuis 1977. Traditionnellement, de nombreux musées y participent en offrant l'entrée gratuite et des horaires prolongés. « Pour illustrer le thème de cette année, indique l'UNESCO, les musées [étaient] aussi encouragés à créer de nouvelles occasions pour des rencontres sociales et d'événements avec des organisations et des associations communautaires ainsi que de participer à un débat de 24 heures sur le changement social et le développement ».

Source :

- [Message de l'UNESCO](#)

Haut de la page 

Publications récentes

The place of third country film and audiovisual works in European markets, par Martin Kanzler et André Lange, Observatoire européen de l'audiovisuel

Nous attirons votre attention sur la parution récente de l'étude intitulée « The place of third country film and audiovisual works in European markets ». Ce rapport a été réalisé par Martin Kanzler et André Lange, de l'Observatoire européen de l'audiovisuel pour la sixième Journée de l'Europe qui s'est tenue à Cannes, le 19 mai 2008.

Cette recherche, disponible en anglais seulement, a pour objectif d'évaluer la place, sur le marché européen, des films et œuvres audiovisuelles en provenance de pays non-européens, autres que les États-Unis.

Source :

- [Observatoire européen de l'audiovisuel](#)

Haut de la page 

Dossier : De la diversité culturelle au dialogue interculturel - Revue Culture et recherche

La revue Culture et recherche a consacré son numéro hiver 2007-2008 à un dossier intitulé : De la diversité culturelle au dialogue interculturel. « Ce dossier donne la parole à des chercheurs anthropologues, sociologues, historiens... pour mieux comprendre les interactions des sociétés contemporaines confrontées à la mondialisation. En montrant différentes façons de penser l'échange entre les hommes, en Europe et ailleurs, il offre l'occasion de réfléchir à ce que peut être la place de l'Autre dans nos pratiques du vivre ensemble. »

Ayant à l'esprit le thème de la diversité des expressions culturelles, nous désirons attirer plus particulièrement votre attention sur deux articles figurant dans ce dossier. Le premier s'intitule : « Historique - Exception culturelle > diversité culturelle > dialogue interculturel ». Le second article, de l'auteur François Rouet, porte le titre : « Proximité et préférences dans les échanges internationaux de biens et services culturels ».

Source :

- [Site Internet de la revue Culture et recherche](#)

Haut de la page 

“Legal and Policy Framework for Promoting Equitable Access to Documentary Heritage”, Rapport soumis à l'UNESCO par la National Mission for Manuscripts, Inde

Avec le concours de l'UNESCO, la National Mission for Manuscripts du gouvernement indien a effectué un travail de recherche pour soutenir l'élaboration de cadres juridiques et politiques permettant de promouvoir l'accès équitable au patrimoine documentaire en Inde et dans d'autres pays d'Asie du Sud.

L'étude s'intitule “Legal and Policy Framework for Promoting Equitable Access to Documentary Heritage”. L'UNESCO précise que cette étude se propose d'identifier avec précision et d'examiner de manière critique le cadre juridique et politique pour la promotion de l'accès équitable au patrimoine documentaire. « La National Mission for Manuscripts est la principale institution indienne chargée de la gestion de bases de données bibliographiques et de la conservation des manuscrits rares. » L'UNESCO ajoute que l'étude analyse le cadre juridique et politique qui entoure les différents champs de travail de la Mission : accès aux manuscrits, numérisation et création de bases de données.

Pour en apprendre davantage, nous vous invitons à prendre connaissance de cette étude, maintenant [disponible en ligne](#) (en anglais), sur le site Internet de l'UNESCO.

Source :

- [Communiqué de presse de l'UNESCO](#)

Haut de la page 

Politiques et mesures culturelles - Bonnes pratiques

CultureWatchEurope approuvé

Le Conseil de l'Europe annonce que, lors de sa session plénière les 5-6 mai 2008, le Comité directeur de la culture a approuvé la fonction d'observatoire de la gouvernance culturelle du Conseil de l'Europe : la structure “CultureWatchEurope”.

En vertu de sa mission, CultureWatchEurope :

- « traduit la mission fondamentale de l'Organisation (droits de l'homme, démocratie et prééminence du droit) en action innovante axée sur la promotion du rôle de la culture comme l'« âme de la démocratie » ;
- est une plateforme d'échanges entre gouvernements et société civile grâce à un effort commun de sensibilisation aux principales questions relatives aux droits et

aux devoirs culturels, eux-mêmes liés à la pratique démocratique et au progrès de la société (par exemple liberté d'expression, créativité, éducation, accès et participation) ;

- développe au maximum l'utilité des instruments et des normes existantes en matière de politiques culturelles en bénéficiant des synergies créées entre les différents acteurs du secteur culturel et de l'établissement de liens entre mécanismes utilisés par les uns et les autres ;
- agira en tant qu'une alliance informelle entre parties intéressées ("acts as an informal alliance of interested partners devoted to complementary action in building knowledge, arguments, awareness and capacity on culture for democracy"). »

Le Conseil de l'Europe indique que les fonctions stratégiques et objectifs essentiels de CultureWatchEurope sont les suivantes :

- « Fonction de suivi : Veiller au suivi des conventions du Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture et du patrimoine, mais aussi d'autres normes non contraignantes dans le domaine de la culture;
- Fonction de planification et de surveillance: Observer les politiques et les pratiques, les tendances et les nouvelles problématiques de la culture, se consacrer à l'analyse prospective et prévisionnelle, offrir un service de notification des nouveaux événements et des difficultés rencontrées, et souligner les bonnes pratiques ;
- Fonction d'analyse et de conseil : Publier des rapports d'évaluation des politiques culturelles nationales, des études sectorielles et transversales, et mettre à disposition les compétences internes en matière de politique culturelle sur des questions données en adoptant des méthodes qui encouragent une participation élargie et un débat ouvert ;
- Fonction d'intermédiaire d'information et de chargé de liaison : Agir en tant qu'intermédiaire et centralisateur d'informations sur les politiques culturelles, audiovisuelles et en matière de patrimoine, et leur impact à l'échelon européen, fournir les instruments, les informations et les services de statistiques utiles en adoptant une démarche plus axée sur une politique, une recherche et une transparence factuelles ; offrir un espace où les pays membres du Conseil de l'Europe, la société civile, le secteur privé et les experts peuvent se rencontrer pour réfléchir aux questions ayant un intérêt commun et débattre des actions à entreprendre à long terme. »

Le Conseil de l'Europe ajoute que CultureWatchEurope sera opérationnel à partir du deuxième semestre de 2008. La gestion opérationnelle prendra la forme d'un programme de travail placé sous l'autorité de la Direction de la culture et du patrimoine culturel et naturel du Conseil de l'Europe, en relation avec d'autres directions.

Pour en apprendre davantage sur CultureWatchEurope, nous vous invitons à vous rendre sur le [site Internet du Conseil de l'Europe](#).

Source :

- [Nouvelle du Conseil de l'Europe](#)

Haut de la page 

Autres actualités d'intérêt

Biennale des Jeunes Artistes de l'Europe et de la Méditerranée – Région Puglia (Italie)

La 13^e édition de la Biennale des Jeunes Créateurs de l'Europe et de la Méditerranée se déroule du 22 au 31 mai 2008, dans la région Puglia, en Italie. Cet événement accueillera plus de 1000 jeunes artistes provenant de 46 pays de l'Europe et de la Méditerranée.

Le communiqué de presse de l'Association Internationale pour la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée (BJCEM) indique que, pour cette édition, la Biennale a comme thème « KAIROS: notre diversité créative », « (...) où Kairos, mot grec, indique le temps du changement, dans lequel la diversité créative, les mille visages des jeunes artistes et de leurs œuvres, sont le moteur du changement

possible ».

Nous vous invitons à visiter le [site officiel](#) de la 13^e édition de la Biennale des Jeunes Créateurs de l'Europe et de la Méditerranée afin d'en apprendre davantage sur cet événement. En plus du programme complet des événements et des rencontres, des forums et des ateliers, vous pourrez trouver dans le site les renseignements sur l'hébergement, des informations touristiques, des indications pour vous rendre sur le lieu de la Biennale ainsi que le dossier de presse.

Source :

- [Site officiel de la 13^e édition de la Biennale des Jeunes Créateurs de l'Europe et de la Méditerranée](#)
- [L'Association Internationale pour la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée \(BJCEM\)](#)

Haut de la page 

[Accueil](#) - [Bulletin de nouvelles](#) - [Archives](#) - Vol. 8, no 17

Politique de confidentialité - Réalisation du site



© Gouvernement du Québec, 2007